

Initiatives ministérielles

développement durable dans tous les secteurs de l'économie.

Même si le gouvernement a quelque peu tardé à présenter cette mesure législative à la Chambre, il reste qu'il a déjà fait tout ce travail comme si le projet de loi avait été adopté.

Nous avons collaboré avec le ministre d'État chargé des Petites entreprises la semaine dernière au sujet de la Loi sur les prêts aux petites entreprises. J'ai essayé de téléphoner à son ministère l'autre jour pour qu'on m'aide à communiquer cette initiative qui est bonne pour le gouvernement, mais on m'a répondu que le projet de loi n'avait pas encore été approuvé par le Sénat et qu'on ne devrait pas faire la promotion d'une mesure législative qui n'a pas encore été approuvée. J'étais découragé d'entendre les fonctionnaires du ministère me répondre que je ne pouvais pas faire la promotion d'une mesure qui n'a pas encore été adoptée au Sénat, lorsqu'on sait que le gouvernement contrôle le Sénat actuellement.

• (1650)

Nous avons ici un organisme du gouvernement national qui travaille depuis un an ou un an et demi comme si le projet de loi avait été adopté. Ces gens ont fait toutes ces choses dont j'ai parlé. J'ai probablement assez de livres, de sacs de croustilles, de cassettes et de vidéos ici pour remplir une petite bibliothèque.

Ces gens ont donc fait du bon travail, et je suis heureux de prendre la parole à la Chambre pour appuyer cette initiative. J'espère qu'ils continueront de répandre leur message avec autant de passion; en fait, je sais qu'ils le feront. Mes collègues et moi-même sommes fiers de les encourager à poursuivre dans la même voie.

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, je participe aujourd'hui au débat sur le projet de loi C-72, mesure législative qui permettra l'établissement de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Ce projet de loi a été lu pour la première fois le 10 avril 1992, il y a près d'un an, et même si le député de Broadview—Greenwood dit que le comité travaille là-dessus depuis ce moment et même avant, ses membres étaient, il y a un certain temps, impatients de voir la Chambre se pencher sur ce projet de loi. Je suis moi-même très déçu qu'il ait fallu attendre si longtemps.

Le fait que le gouvernement fédéral veuille faire adopter une loi établissant la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie laisse les Canadiens perplexes, notamment les environnementalistes. Ils sont perplexes pour deux raisons. Premièrement, parce que le gouvernement a, dans le passé, éliminé bien des conseils et orga-

nismes consultatifs, notamment ceux qui pouvaient critiquer à juste titre et d'une manière constructive ses méthodes et politiques. Deuxièmement, parce que le dossier du gouvernement n'est pas reluisant au chapitre de l'environnement.

En mars dernier, le gouvernement a affiché une paranoïa hors du commun et a montré clairement sa mauvaise gestion en éliminant, d'une façon ou d'une autre, 46 organismes gouvernementaux. Dans son budget de mars dernier, il a proposé de supprimer 21 organismes, conseils et conseils consultatifs fédéraux et il a proposé de fusionner, de privatiser ou de remettre à plus tard 25 autres organismes.

Le gouvernement s'est inspiré de mots à la mode dans le monde des affaires, soit l'élimination et la privatisation d'organismes gouvernementaux, dans ses efforts pour vendre à rabais l'avenir des Canadiens. Les pertes d'emplois et la réduction des services ont laissé des cicatrices sur notre environnement, y compris notre économie. Ainsi, la Commission de réforme du droit, qui fournissait au ministre de la Justice des conseils indépendants, a été dissoute.

Fait à signaler, cet organisme a été supprimé seulement deux mois après avoir publié un rapport sur les autochtones et la justice pénale avec lequel la ministre était en désaccord.

Le gouvernement a aussi sonné le glas du Conseil des sciences du Canada, justement à un moment où notre pays a désespérément besoin d'améliorer sa capacité de recherche fondamentale et autre tellement dévastée par le gouvernement actuel et le gouvernement libéral qui l'a précédé. À cause de cette décision, pendant des années, le Canada accusera, par rapport aux autres pays, un retard considérable au chapitre des innovations et du développement.

Curieusement, le gouvernement a aussi dissous le Conseil économique du Canada qui le critiquait de plus en plus et qui avait en fait proposé certaines mesures qui auraient pu nuire légèrement aux intérêts des grandes multinationales qui financent les partis conservateur et libéral au moment des élections.

Et voici que, encore plus curieusement, le gouvernement se dépêche de créer, en vertu d'une loi, un nouvel organisme consultatif, un organisme qui se consacre à la recherche et à la sensibilisation du public. Or, sa mission ressemble beaucoup à celle de bien d'autres organismes qui ont été abolis par le gouvernement, aveuglé par le désir de regagner la faveur des conservateurs de droite qui se montrent revêche à l'endroit du gouvernement et lorgnent du côté du Parti réformiste, parti d'extrême-droite plus porté à préserver les mesures économiques et sociales destructives.